

ASSOCIATION CANINE DE SEINE-MARITIME

Association loi 1901 affiliée à la Société Centrale Canine
47, avenue Général Leclerc de Hauteclocque
76120 LE GRAND QUEVILLY
☎ / Fax: 02-32-10-38-19 canine76@wanadoo.fr

Commission d'Education et d'Agility Régionale

Présidente : Nadège DELATTRE
11, rue d'Issoire
76200 DIEPPE

Fauville en Caux le Jeudi 26 Juin 2014

CONTRE RENDU REUNION 2014 de la COMMISSION D'EDUCATION et AGILITY REGIONALE

Présents: présidents de clubs ou responsables d'Agility:

Anne BONVALET (Gonneville), Céline LEFEBVRE (Fécamp), Fabrice CHANTILLON (Gravenchon), Bruno DELAFENESTRE (St Romain), Nicole LAMOTTE (Mt St Aignan), Alain LECANU (Offranville), Christophe MAHOUDEAUX (Tourville), Joëlle MARTIN (Sotteville/val), Marie Françoise RHAM (Sotteville les Rouen), Stéphanie RUIZ (Le Havre), Paule SOUDE (Fauville), Daniel VOLLET (Fécamp).
Absent: Serge CRIQUILLION (Oissel), Hervé VINCENT (Montivilliers)
Excusé: Régis LEFEBVRE (Bois-Guillaume)

Membres de la commission CEAR: Nadège DELATTRE, Joëlle MARTIN, Alain LAURENT, Jacqueline FOURMENT, Michel LAPIERRE, Didier PIQUE (secrétaire de séance).
Absente : Céline VASSE

Personnes présentes : 30 personnes.

Séance ouverte à 18 heures 15.

1/Mise à jour des Coordonnées des Clubs (Présidence, Responsable(s), Discipline(s) CNEAC, courriel) Cf annexe n°1

Joëlle Martin, présidente de L' Association Canine de Seine Maritime lit le compte rendu de la décision du conseil de discipline de la SCC (Cf annexe n°2), séance du 10 Juin 2014 à Aubervilliers, au sujet de la mise en désaffiliation provisoire du club de Fécamp.

"Aucun commentaire de la part de Joëlle Martin n'a été formulé ainsi que dans l'assemblée."

2/Manifestation du deuxième semestre 2014:

Concours Agility: Le Havre le 30 Juin 2014, concours simple.

juge: Philippe WATTECAMPS

Gonneville la Mallet le 13 Juillet 2014; concours simple.

juge: Christophe MAHOUDEAUX.

Mont Saint Aignan le 20 Juillet 2014; concours simple.

juge: Michel PERAIN.

Oissel le 31 aout ; aucune information lors de la réunion

(Nota du CTR information d'annulation obtenue 2 jours après la réunion)

Sotteville sous Val le 20 Septembre 2014; concours simple.

juge: Jacques GASDEBLAY.

Tourville sur Arques le 28 Septembre 2014; concours simple

juge: Nadège DELATTRE.

Fécamp le 12 Octobre 2014, concours simple.

juge: Maryannic JOURDEN.

Dieppe le 19 Octobre 2014, concours simple.

juge: Jean Claude BERGEVIN.

Saint Romain de Colbosc, le 9 novembre 2014, cette date est sujette à révision selon le planning du Centre équestre où se déroulera le concours.

Pour mémoire

Examen de moniteur Agility à Gravenchon le 26 janvier 2014

Stage moniteur éducation Canine Module 1 à Gonneville la Mallet, les 12 et 13 avril 2014.

Stage chien visiteur à Montivilliers les 31 mai et 1^{er} juin 2014.

Ces 2 derniers stages affichés complets

3/Pré-calendrier concours et formations 2015.

Cf annexe3

Le club de Fécamp devra proposer une autre date que Pâques 2015 celle-ci étant en concurrence avec la date d'Evreux, il devra aussi modifier sa date conventionnelle, « Pâques » étant une fête mobile ne permet pas une gestion saine du calendrier.

Pour 2015 et les années suivantes il est demandé de partir sur le principe d'une date « conventionnelle » de concours, il faut prohibé les fêtes mobiles (comme Pâques).

Aucun concours dans les autres disciplines CNEAC (FLY notamment)

Le CTR informe des dates prévisionnelles (en attente de validation par la Canine Régionale) pour les clubs de l'Eure:

29 mars Pressagny, 5 avril Evreux, 26 avril Bouafles, 24 mai Pont-Audemer, 31 mai St Pierre des fleurs, 13 septembre Criquebeuf, 11 octobre Pressagny, Pacy dernier we d'octobre (ou 1er de novembre).

Le sélectif du Trophée par Equipes Grande Région-Nord est organisé par le club de Fauville les 15/16 mai 2015, Wilfrid LEFEBVRE présente le site (Aérodrome de St Sylvain, à proximité de Paluel) et fait appel aux volontaires qui peuvent se faire connaître auprès de :

Paule SOUDE (tel:06.67.00.23.93) ou de lui-même (tel:06.98.50.88.85)

-Proposition d'un stage monitorat éducation canine 1^{er} degré organisé par le club du Havre, 1^{er} module les 25/26 octobre 2014; 2em module 29/30 novembre 2014 et 3em module (dont examen) 17/18 janvier 2015.

-Proposition d'un stage Monitorat éducation canine 2eme degré organisé par le club de Gonneville la Mallet fin 2015.

4/Points sur l'évolution du contexte CNEAC.

Extraits de la réunion CNEAC du 02 Avril 2014 (validé par la SCC le 20 Mai 2014).(document consultable sur le blog du CTR: <http://www.enjoydog76.com/2014/05/cr-reunion-cneac-du-2-avril.html>)

Il faut retenir une refonte de la commission et des petits nouveaux dans le GT Agility.

Nouveautés aux règlements:

Le départ depuis 01 Juin 2014.

Addendum proposé

a) Le conducteur se présente sur le parcours avec son chien, au sol ou dans les bras, avec ou sans laisse. Sur l'ordre du juge, il place son chien en position bloquée (debout, assis ou couché) derrière la ligne de départ.

Si le chien porte encore sa laisse, le conducteur détache la laisse et enlève le collier, dont le port n'est pas autorisé en concours pour des raisons de sécurité.

Le conducteur ne doit rien conserver en main pendant l'épreuve.

b) Le conducteur peut prendre position à l'endroit de son choix sur le parcours. Il donne le commandement de départ à son chien.

Le chronomètre est déclenché au moment où le chien franchit la ligne de départ.

c) Les signaux acoustiques et commandements divers sont autorisés tout au long du parcours. À partir du signal de départ, le conducteur guide son chien pour l'amener à franchir les obstacles dans l'ordre prévu sans toucher ni le chien ni les obstacles.

Le conducteur ne doit pas franchir, enjamber ou passer sous les obstacles.

d) La fin du parcours et du chronométrage prend effet après le franchissement, par le chien, de la ligne d'arrivée.

À la fin de l'épreuve, l'équipe rejoint immédiatement la sortie.

La table : en date du 31 août 2014

Addendum proposé

a) La table est obligatoire sur l'épreuve Agility 1 et sur au moins une autre épreuve d'agility d'un concours classique. Dans toutes les manifestations nationales d'agility, la table est obligatoire sur au moins une épreuve d'agility.

Sur toutes les autres épreuves d'agility, la table est facultative.

b) La hauteur de la table en catégories B et D est désormais identique à celle de la catégorie A : 35 cm (la hauteur en catégorie C reste inchangée : 50 cm).

Licences:

Saisie jusqu'au 31 Août 2014 du système actuel.

Dés le mois d'octobre 2014, la SCC va gérer les licences de la CNEAC. Cette année elle a déjà réalisé les licences CUN troupeau

Le licencié reçoit un document A4 comportant en partie basse la licence détachable autocollante qui se ferme sur elle-même pour constituer une carte semi-rigide.

Formation:

Suite à la discussion avec les CTR, il apparaît que le nouveau cycle de formation est (très) bien pensé, mais devient (un peu) trop long pour obtenir le monitorat d'éducateur premier degré. La volonté du GT est de conserver un diplôme qui a de la valeur, et qui permet une bonne formation des futurs éducateurs des clubs.

Suite aux différentes remarques, nous proposons de réaliser le MEC1 sur 3 week-ends au lieu de 4.

En effet, nous proposons de ne garder qu'un seul week-end pour le stage 3, au lieu de 2, et de réaliser ainsi l'examen le dimanche du stage 3.

Ainsi pour obtenir le MEC1, il faudra avoir suivi, dans l'ordre, le stage 1, le stage 2 puis le stage 3, chacun sur un WE.

Le nombre maximal de stagiaires, pour tous les stages est fixé à 30 personnes pour 1 formateur.

CAESC:

Objectif

L'obtention de ce certificat doit symboliser une véritable reconnaissance d'un travail d'éducation réussie, et par là même de l'aptitude du conducteur à connaître et éduquer son chien.

Protocole

a. Organisation régionale (canine ou fédération) via le CTR sur initiative du club organisateur.

b. Ce test serait ouvert aux autres clubs de la régionale ou autres régionales.

c. Dépôt d'une demande auprès du CTR qui la transmet à Corinne MARTIN (responsable)

d. Renvoi du numéro d'enregistrement par Corinne MARTIN.

Le club organisateur diffuse auprès des autres clubs de sa régionale ou fédération, organise le CAESC.

Remise du diplôme le jour même aux participants.

Envoi de la liste des participants est envoyée par le CTR à Corinne MARTIN et du compte rendu.

Envoi des documents par la S.C.C. demandé par les clubs à la S.C.C. protocole en place très rapidement.

Ecole du chiot:

Modifications de procédure de certification.

Suppression des responsables de zones à remplacer par le délégué école du chiot ou éducation.

Demande déposée auprès de Corinne MARTIN

Modification des conditions exigées:

École du chiot depuis moins de 5 ans (ou ayant suivi d'une remise à niveau) indication de la date, du lieu et du nom de l'animateur du stage.

Un engagement écrit du président que les méthodes apprises lors des stages et mises en œuvre à l'école du chiot perdurent dans la poursuite de l'éducation du chien (Gratuit en recyclage)

5/Sondage:

Reprenant l'élan de ce début d'année, le Groupe de Travail Agility de la CNEAC (GTA) a lancé au mois de mai un sondage, les résultats de celui-ci sont depuis le 4 juin 2014 accessible à tous à l'adresse suivante:

<http://magazinecneac.fr/?q=discipline/agility/sondageGTA-mai2014>

A partir de ceux-ci, le GTA lors de sa réunion qui s'est tenue lors de la Finale du championnat de France à ANNONAY a émis des propositions qui seront transmises à la CNEAC puis au comité de la SCC pour validation.

6/Questions diverses:

BER:

pas de demande mais toujours d'actualité et ouvert!...

Intervenant étranger à un stage:

Ce point a été examiné par la CNEAC lors de sa réunion du 2 avril (cf §6.11), des dispositions vont être prises pour légaliser cette pratique, à cette occasion il est rappelé que pour un concours lorsqu'un juge étranger est pressenti, cela fait l'objet d'une demande à la canine régionale. Après validation, la demande est transmise à la SCC.

Récompense concours Agility:

Comme cela se fait dans d'autres disciplines et régionales il est possible d'attribuer en récompense des valeurs pécuniaires (bon d'achat, etc...)

Exposition de Dieppe

Pour l'exposition Canine de Dieppe (les 26/27 Juillet 2014 sur la pelouse de la plage) il est demandé si un club est volontaire pour effectuer une démonstration d'Agility, aucun club est intéressé, il n'y aura donc pas de démonstration.

Le mot de conclusion de Nadège DELATTRE.

Bonne chance aux équipes pour la Finale GPF finalistes, remerciements de la bonne représentation des sélectionnées au défilé du dernier Championnat de France.

Un grand remerciement à Paule et son équipe pour ce pot de l'amitié d'înatore.

Fin de séance 20 heures.

A vos agendas:

REUNION de la CEAR Seine Maritime le **Judi 18 Juin 2015** (heure à préciser) à Fauville

Votre serviteur

Didier PIQUE

La présidente CEAR

Nadège DELATTRE

Club K CEAR au 26/06/2014

Code Progesco	Code SCC	Nom CLUB	Code Postal	Président(e)	Tel	Responsable Agy ou autre discipline	Disciplines
K10		ACSM 47 avenue G. Leclerc de Hauteclouque 76120 Le grand Quevilly	76120	MARTIN Joëlle joda.martin@orange.fr	02-32-10-38-19 06-71-04-16-42	DELATTRE Nadège nadege.delattre@orange.com	Pdte CEAR
KAB	4131	TOURVILLE AC 51 rue des 2 vallées 76590 Sainte Foy	76550	MAHOUEAUX Christophe christophe.mahoudeaux@orange.fr	02-35-04-40-04 06-43-08-71-95		AGY
KAC	3909	MONTVILLIERS-ACM 34 rue de la buse 76290 Montvilliers	76290	VINCENT Hervé hervevincent@aol.com	06-10-41-73-57		EdC CV
KAD	4193	GONNEVILLE-CCG 11 impasse Charles GOUNOD 76133 Manéglise	76290	BONVALET Anne clubcaningonnevillais@yahoo.fr	06-61-41-13-65	CUDORGE Charles	AGY EdC
KAE	4189	OISSEL-CC 3 place de l'église 76350 Oissel	76350	CRICQUILLION Serge cricquillonserge@free.fr	02-35-61-04-41 06-18-83-40-90		AGY
KDA	2317	ST ROMAIN COLB.- CC 550 route de Saint jean d'Abetot 76550 St Vigor d'Ymonville	76430	DELAFENESTRE Bruno brunoccsr@orange.fr	02-35-26-60-25 06-11-64-68-04		EdC AGY
KEA	283	DIEPPE-ESC 208 rue du Général Chanzy 76200 Dieppe	76370	VOLLET Daniel daniel.vollet@orange.fr	02-35-82-67-79 06-87-58-95-88	WINTER Audrey	AGY
KIA	1343	MONT ST AIGNAN-CEC 107 rue du val Lormel 76520 Franqueville St Pierre	76130	LAMOTTE Nicole lamotte.nicole@orange.fr	06-71-08-12-17		AGY
KJA	915	LE HAVRE-EC 77 avenue de Frileuse 76610 Le Havre	76600	RUIZ Stéphanie ech-presidence@netcourrier.com	06-45-48-44-53		AGY EdC CV OBR FLY
KLA	468	SOTTEVILLE S/VAL-CC 38 rue de la mare trou petit 76500 La Londe	76410	CHALUMEAU Claudine		MARTIN Joëlle joda.martin@orange.fr 06.71.04.16.42	AGY EdC
KMA	2314	FAUVILLE EN CAUX-CEC 192 chemin des romains Le Paradis 76170 Mélamare	76640	SOUDE Paule perlepaupeprune@live.fr	06-67-00-23-93	LEFEBVRE Christine pqzltb@aol.com	AGY EdC CV
KNA	2315	N-D GRAVENCHON-CC BP 24 76490 Caudebec en Caux	76330	CHANTILLON Fabrice fabrice.chantillon@free.fr	02-35-96-16-22 06-85-33-00-40	CHANTILLON Elise	AGY EdC FLY AT CV
KOA	3224	SOTTEVILLE LES R-CCD 3 chemin du halage 76113 St Pierre de Manneville	76300	AUBERT Jean-Claude		RHAM Marie-Françoise ccd.sottevillelesrouen.agility@gmail.com 06.64.25.63.40	AGY
KPA	2316	OFFRANVILLE-CEC rue des aubépines 76550 St Aubin sur scie	76550	LECANU Alain canin.offranville@wanadoo.fr	02-32-10-38-19 06-71-04-16-43		AGY
KQA	994	FECAMP-CECS 1113, route de Claville 76490 St Arnoult	76400	LEFEBVRE Céline chapelain.lefebvre@orange.fr	02-35-04-40-04 06-43-08-71-96	LEFEBVRE Cédric	AGY EdC
KWA	1241	BOIS GUILLAUME-CEC 14 rue des jonquilles 76170 Eslettes	76230	LEFEBVRE Régis cuec.boisguillaume@laposte.net	06-10-41-73-58		

**DECISION DU CONSEIL DE DISCIPLINE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
SEANCE DU 10 JUIN 2014**

Le 10 juin 2014, le Conseil de discipline de la Société Centrale Canine composé de monsieur Eymar Dauphin président, Michel Mottet, Pierre Rouillon, Gérard Thonnat, Serge Guilbert, Philippe Copiatti, Yves Guilbert, Anne Marie Class a statué sur l'appel interjeté par l'association "Club Fécampois d'Education Canine" à l'encontre de la décision du Conseil de discipline de l'association Canine de Seine Maritime du 14 mars 2014 qui l'a désaffiliée à titre temporaire.

Devant le Conseil de discipline de la Société Centrale Canine se sont présentés :

- Madame Céline Lefebvre, es qualités de Présidente de l'association "Club Fécampois d'Education Canine" assistée de maître Mathieu Leclerc avocat au Barreau du Havre,
- Madame Joëlle Martin es qualités de Présidente de l'Association Canine de Seine Maritime assistée de monsieur Lefebvre, Président de la Commission d'utilisation Régionale.

L'association "Club Fécampois d'Education Canine" n'a pas reçu copie des documents envoyés au Conseil de discipline de la Société Centrale Canine.

Après en avoir pris connaissance sur place, cette association a renoncé à solliciter un report.

Maître Leclerc a développé son mémoire : l'association territoriale n'a pas pour rôle de prendre fait et cause pour quelques adhérents qui n'ayant pas renouvelé leur adhésion ont été radiés de la liste des membres de l'association "Club Fécampois d'Education Canine" et en représailles ont dénoncé ce qu'ils ont qualifié de violation des statuts qui n'en sont de toutes façons pas :

- La trésorière n'a pas été suspendue de ses fonctions, la Présidente a repris la délégation de signature,
- Le secrétaire de séance peut n'être pas le secrétaire du Comité,
- Le Comité a approuvé à l'unanimité la décision de réunir la Commission de discipline
- Madame Lefebvre n'est pas à l'origine du signalement à la mairie de faits qui l'ont conduite à déposer une main courante;

Pour l'association Canine de Seine Maritime, monsieur Lefebvre a maintenu que l'association territoriale est compétente pour sanctionner l'un de ses membres qui viole les statuts de la Société Centrale Canine ou de l'association territoriale.

La Présidente a bien violé les statuts de l'association qu'elle préside.

A la question que signifie une désaffiliation temporaire, madame Martin a répondu que l'association "Club Fécampois d'Education Canine" était désaffiliée jusqu'à ce que "tout soit remis en ordre".

Le Conseil de discipline constate que les motifs de la décision dont appel sont des faits imputés à madame Lefebvre personnellement et qui concerne sa façon de diriger l'association qu'elle préside.

Or, c'est la personne morale "Club Fécampois d'Education Canine" qui est sanctionnée.

Cette association n'a causé aucun préjudice ni à l'association territoriale ni à la Société Centrale Canine.

On ignore d'ailleurs ce qu'il faudrait pour que la désaffiliation "temporaire" soit levée.

Même si on peut déplorer un exercice du pouvoir un peu absolu par madame Lefebvre, il n'appartient pas à l'association régionale de se substituer aux adhérents d'un Club d'Utilisation dans le choix du Président lorsque les intérêts supérieurs de la cynophilie ne sont pas menacés.

C'EST POURQUOI, LE CONSEIL DE DISCIPLINE DECIDE

d'annuler la décision de l'Association qui a désaffilié à titre temporaire l'association "Club Fécampois d'Education Canine",

Cette association demeure en conséquence membre de l'association territoriale "Canine de Seine Maritime" et conserve les droits afférents.

**Le Président du Conseil de discipline
Christian EYMAR-DAUPHIN**



Année		2015	Discipline		AGILITY & FOR	Régionale		SEINE MARITIME Prévisionnel au 27/06/2014			
Jour de semaine	Date début du concours jj/mm/aaaa	Date fin du concours (si >1 jour)	Type de concours		Club organisateur	Code progagil	Lieu d'organisation		Responsable	Téléphone	
			Catégorie	Cadre			CP	Commune			
dimanche	15/3/2015		CC	-	Club Canin de Saint Romain	KDA	76430	Saint Romain de Colbosq	Delafenestre, Br	06 11 64 68 04	3D3 ERDOS & PERAIN
dimanche	19/4/2015		CC	-	Centre Education Canine Offranville	KPA	76550	Offranville	Lecanu, Alain	02 35 84 97 17	3D4
dimanche	26/4/2015		CC	-	CEC Mont Saint Aignan	KIA	76130	Mont Saint Aigner	Lamotte, Nicole	06 71 08 12 17	4D4 1 juve
vendredi	1/5/2015		CC	-	EURE Criquebeuf	KIA	76130	CRIQUEBEUF			01-mai PERAIN
dimanche	8/5/2015		CC	-	Club Canin de Saint Romain	KDA	76430	Saint Romain de Colbosq	Delafenestre, Br	06 11 64 68 04	08-mai JOURDEN
samedi	16/5/2015	17/5/2015	STB	-	Centre d'Education Canine Fauvillais	KMA	76640	Fauville en Caux	Lefebvre, Wilfrid	06 42 05 85 73	Nicaise, Fourcot, Mahoudeaux, Dessau
samedi	6/6/2015	7/6/2015	CC	-	CCF de STANDARDS 'BEAUTE'	KIA	76370	DIJON	SOC		1W6
samedi	13/6/2015	14/6/2015	ChDF	-	ECS les SORINIERES	KIA	76370	SORINIERES	RENARD/GTA		2W6
dimanche	21/6/2015		CC	-	Education et Sports Canins Dieppois	KEA	76370	Dieppe	Vollet, Daniel	02 35 82 67 79	3D6 JOURDEN + ?
dimanche	2/8/2015		CC	-	Entente Cynophile Havraise	KIA	76600	Le Havre	RUIZ Stéphanie	06 45 48 44 53	1D8 ? ?
dimanche	12/7/2015		CC	-	Club Canin Gonnevillais	KAD		Gonneville	Bonvalet, Anne	06 61 41 13 65	1W7 passage en HIVER ??? 2D7 P.GARCON
samedi	8/8/2015	9/8/2015	FTE	-	CC						2W8
			CC	-	Club Canin de Oisse	KAE	76350	Oisse	Criquillon, Serge	02 35 61 04 41	dD8 30/08/2015 ?
dimanche	6/9/2015		CC	-	Gravenchon	KNA	76330	Notre Dame de Gravenchon	Chantillon, Fabrice	02 35 96 16 22	1D9 Rauwei
samedi	19/9/2015		CC	-	Club Cynophile sous le Val	KLA	76410	Sotteville sous le val	Martin, Joëlle	06 71 04 16 42	3S9 1 juve
dimanche	27/9/2015		CC	-	Amicale Cynophile Touvillaise	KAB	76550	Tauville sur Aques	Mahoudeaux, Ch	02 35 04 40 04	dD9 Delattre
					Championnat du Monde			Italie Ligano			??? oct 2015 ?
dimanche	4/10/2015		CC	-	Centre d'Education Canine Fauvillais	KMA	76640	Fauville en Caux	Soudé, Paule	06 67 00 23 93	3D5 ? Wattecamp+ Mahoudeau
dimanche	18/10/2015		CC	-	Education et Sports Canins Dieppois	KEA	76370	Dieppe	Vollet, Daniel	02 35 82 67 79	3D10 1 juve
dimanche	22/11/2015		CC	-	Club Canin de Saint Romain	KDA	76430	Saint Romain de Colbosq	Delafenestre, Br	06 11 64 68 04	3D11 Date à préciser ???
					A revoir						
			CC	-	Club Fécamois d'Education Canine	KOA	76400	Fécamp	Lefebvre, Céline	06 86 14 39 71	Péoues ne convient pas en conflit avec Evreux 2015
					Date 2015 à revoir ainsi que date conventionnelle						
			CC	-	Club Canin de Oisse	KAE	76350	Oisse	Criquillon, Serge	02 35 61 04 41	dD8 30/08/2015 ?
					Absence d'information y compris pour 2014						
					DIVERSE						
					Pas de concours FLY en 2015						
samedi	25/10/2014	26/10/2014			Stage MEC1 module 1 (fin 2014)			LE HAVRE	RUIZ, Stéphanie	06 45 48 44 53	
samedi	29/11/2014	30/11/2014			Stage MEC1 module 2 (fin 2014)			LE HAVRE	RUIZ, Stéphanie	06 45 48 44 53	
samedi	14/2/2015	15/2/2015			Stage MEC1 module 3			LE HAVRE	RUIZ, Stéphanie	06 45 48 44 53	
					MEC2fin 2015 ????			Gonneville La mallet			